

# **UNDT/2021/054, Franco**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Que la demande est à recevoir, le Tribunal considère que les problèmes concernant l'admissibilité du SPA et la rapidité de sa demande sont des questions pour le fond et n'ont aucune incidence sur la créance. Ainsi, la question de la réception de base devant le tribunal est de savoir si la décision contestée relève du champ de l'art. 2.1 (a) de sa loi. Le tribunal est d'avis que la décision contestée remplit le test d'Andronov. Il a été «démontré qu'il affecte négativement les droits ou les attentes du membre du personnel» (voir Michaud 2017-UNAT-761, par. 50), et a donc un effet juridique direct. En conséquence, le tribunal conclut que la décision contestée constitue une décision administrative dans le cadre de l'art. 2.1 (a) de sa loi, et constate ainsi que la demande est à recevoir. Que la décision contestée soit légale étant donné que le demandeur a une nomination continue et a au moins un an de service continu avec l'organisation, le tribunal est d'avis que son admissibilité au spa survient essentiellement à la survenue des conditions suivantes: (i) il a été officiellement temporairement affecté à un poste de niveau supérieur; (ii) il a rempli les fonctions complètes du poste de niveau supérieur; (iii) l'exercice des tâches est satisfaisante; et (iv) la durée de cette performance est supérieure à trois mois. En ce qui concerne la première exigence d'une affectation officielle par l'administration, étant donné que les fonctions de niveau supérieur sont liées à un poste de niveau supérieur non générique, il doit être considéré comme rempli si l'administration est pleinement consciente que le demandeur a effectué une performance plus élevée - Les fonctions de niveau et il tire pleinement parti de ces performances. Cela exclut en effet que l'exécution des fonctions de niveau supérieur dans le cas présent n'était que de facto, sans effets juridiques. En ce qui concerne la deuxième exigence d'avoir rempli les fonctions complètes du poste de niveau supérieur, le tribunal est d'avis que cela ne signifie pas que si une ou plusieurs des fonctions de niveau supérieur ne sont pas remplies, il n'y a pas de droit à Spa ; Sinon, la règle serait presque inapplicable. Ce qui est pertinent, c'est que les fonctions principales de niveau supérieur soient remplies. Quant à l'exigence concernant la durée de la performance, le tribunal note que les membres du personnel devraient assumer

temporairement, dans le cadre de leur travail coutumier et sans compensation supplémentaire, les fonctions et responsabilités des postes de niveau supérieur. Cependant, ce n'est que pendant une période de trois mois après quoi une rémunération est nécessaire non seulement pour protéger le membre du personnel de l'exploité, mais aussi pour répondre aux besoins de l'organisation pour «s'assurer que la priorité soit accordée pour combler le niveau supérieur Postes vacants dans les procédures établies au moyen d'un exercice de recrutement compétitif, plutôt que des affectations temporaires »(voir Frehiwot Yabowork 2020-UNAT-1037, par. 35). Le tribunal rappelle qu'en conformément à la règle 3.17 (ii) du personnel, le demandeur est tenu de demander SPA dans l'année suivant la date à laquelle il aurait eu droit à un paiement initial. Le Tribunal constate que le demandeur a droit au paiement du SPA du 21 décembre 2017 au 31 janvier 2018, lorsque la vacance GS-6 a été réputée être remplie et que la décision contestée n'est pas légale à ce sujet. Que le demandeur ait droit à tout remède, le tribunal observe que le demandeur n'a pas réduit de preuve du préjudice présumé requis par le TAR. 10.5 (b) de sa loi. En effet, «la rémunération des préjudices ne peut être attribuée que lorsqu'il existe une base de preuves suffisante, ce qui a en fait eu lieu» (voir Kallon 2017-UNAT-742, par. 67). Par conséquent, le tribunal rejette la demande de rémunération du demandeur de préjudice.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur conteste la décision de ne pas lui accorder une allocation postale spéciale («spa») pour les fonctions de niveau supérieur exercées depuis le 1er mai 2015.

## Principe(s) Juridique(s)

Pour déterminer ce qui constitue une décision administrative dans le cadre de l'art. 2.1 (a), le Tribunal d'appel a adopté la définition élaborée par l'ancien tribunal administratif des Nations Unies dans le jugement n ° 1157, Andronov (2003), à savoir que: [i] t est acceptable par tous les systèmes de droit administratif, qu'une «décision administrative «Est une décision unilatérale prise par l'administration dans une affaire individuelle précise (Loi administrative individuelle), qui produit des conséquences juridiques directes à l'ordonnance juridique. Un spa peut être accordé aux membres du personnel de la mission sur le terrain si les exigences dans les

règles du personnel et ST / AI / 2003/3 sont remplies, entre autres, que le membre du personnel soit temporairement affecté aux fonctions d'un poste de niveau supérieur conformément à Procédures énoncées dans la section 3 de ST / AI / 2003/3; et que le membre du personnel doit avoir rempli les fonctions complètes d'un poste classé et budgétisé à un niveau supérieur que le niveau propre du membre du personnel. De plus, un membre du personnel doit soumettre sa demande écrite de SPA dans l'année suivant la date à laquelle le membre du personnel aurait eu droit au paiement initial.

## Résultat

Jugement rendu en faveur du requérant en intégralité ou en partie

## Applicants/Appellants

Franco

## Entité

BSLNU

## Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2019/073

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

Genève

## Date of Judgement

17 Mai 2021

## Duty Judge

Juge Buffa

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Décision administrative

Prestations et droits

Classification (poste)

Compensation

## Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/1999/17
- ST/IA/2003/3

Statut du personnel

- Disposition 3.10
- Disposition 3.17(ii)

TCNU Statut

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1(a)

## Jugements Connexes

2013-UNAT-304

2014-UNAT-481

2017-UNAT-761

2020-UNAT-1037

2017-UNAT-742